

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	54 (1946)
<b>Heft:</b>	1
<b>Quellentext:</b>	L'adhésion ou le fonctionnaire : air : hommes noirs, d'où sortez-vous?
<b>Autor:</b>	[s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'adhésion ou le fonctionnaire

Air : *Hommes noirs, d'où sortez-vous ?*

Un aimable correspondant nous a communiqué le texte suivant d'une chanson satirique qui date de la Révolution vaudoise de 1845. Le gouvernement provisoire avait demandé aux fonctionnaires de l'Etat de bien vouloir déclarer qu'ils adhéraient au régime nouveau et reconnaissaient le gouvernement issu de la révolution de février.

## I.

Au nouveau gouvernement  
On demande que j'adhère ;  
Moi qui suis un bon enfant,  
Et qui tiens au numéraire,  
Je serai bon citoyen  
Tant qu'on me paiera bien.  
Et, je le dis sans mystère :  
Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

## 2.

J'ai servi sous les Bernois,  
J'ai servi la République,  
J'ai servi mil huit cent trois ;  
Continuant ma tactique,  
Chaque révolution  
Change mon opinion,  
Et toujours, en politique,  
Je dis, de plus en plus fort,  
Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

3.

En fait de gouvernements,  
J'en ai vu de toute sorte,  
Et des bons et des méchants.  
Quant à moi, fort peu m'importe  
Pourvu que le vin soit bon  
Et remplisse mon flacon.  
De crainte d'être à la porte,  
Je dis chaque jour plus fort :  
    Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

4.

Quand règnent les grands seigneurs  
Je leur fais la révérence ;  
Quand règnent les professeurs,  
Je leur parle de science  
Et quand règne le bâton  
Alors je fais le dos rond,  
Et, parlant de ma naissance,  
D'un vacher je me fais fort.  
    Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

5.

Un jour triste, un jour content,  
Je me soumets à la grêle,  
Je me soumets au beau temps,  
Je me soumets quand il gèle.  
Même au choléra-morbus  
Je ferais de grands saluts.  
A ma devise fidèle,  
Je dirai jusqu'à la mort :  
    Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

6.

Après celui-ci viendra  
Un autre, je le soupçonne,  
Et ce dernier cédera  
A quelqu'autre la couronne.  
Ainsi donc, mes chers amis,  
Respectueux et soumis,  
Quelque maître qu'on nous donne,  
Nous répéterons encor :  
Adhérons d'abord (*bis*)  
Nous verrons après si nous avons tort.

---

---

SOCIÉTÉ VAUDOISE  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

*Séance du samedi 17 novembre 1945, au Palais de Rumine, à Lausanne.*

A 15 h., M. Marius Perrin, président, ouvre la séance devant plus de cent vingt personnes ; il excuse quelques absents et procède à l'admission de quatre nouveaux membres : M<sup>11e</sup> Betty Lugrin, bibliothécaire à Lausanne, M. Marc Chapuis, avocat à Lausanne, M. Louis Hafen, ancien négociant à Lausanne et l'Agence télégraphique (M<sup>11es</sup> Bonard), à Lausanne.

M. David Lasserre, sous prétexte de réfuter un article de journal qui lui a déplu, s'efforce de détruire une légende ; les historiens ne sauraient trop l'en féliciter et l'en remercier. Cette légende concerne *Les Bernois et la cathédrale de Lausanne* ; elle fait grief à Berne non pas seulement d'un pillage fort regrettable, mais d'avoir contraint les Lau-sannois à changer le nom de leur église et, ce qui est plus grave, d'avoir mal veillé à son entretien et d'en avoir même projeté la démolition. Quant au pillage, les faits sont patents et l'on a pu estimer à six cent cinquante mille francs d'aujourd'hui la valeur des objets volés ; mais il convient de se reporter en 1536, de ne pas oublier que Berne et l'évêque de Lausanne étaient en guerre l'un contre l'autre, que la